

# Moniteurs de sport

## 38<sup>e</sup> promotion

# Observatoire de la formation



MARS 2023

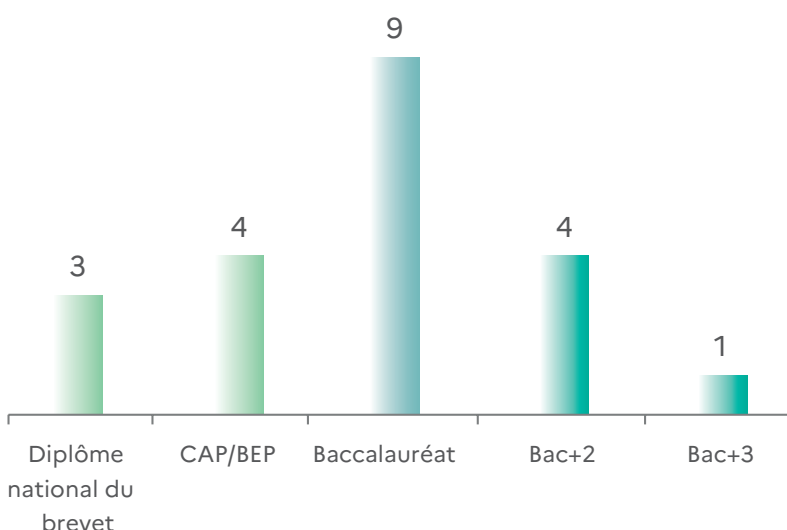
## À RETENIR

- > La 38<sup>e</sup> promotion de moniteurs de sport pénitentiaire (MSP) compte 21 stagiaires, entrés en formation le 6 février 2023 pour une durée de 5 mois.
- > 16 hommes, 4 femmes et une personne non-binaire
- > Âge moyen : 36 ans
- > 7 agents avaient déjà des fonctions de MSP avant le début de leur formation.
- > Leur première motivation est de combiner la fonction sportive à celle de surveillant.

## Profil socio-démographique

21 agents ont intégré la 38<sup>e</sup> promotion de moniteurs de sport le 6 février 2023. Cette promotion, majoritairement masculine (16 hommes, 4 femmes et une personne non-binaire) est âgée de 36 ans en moyenne. Les agents en couple sont majoritaires : 14 sont concernés, contre 7 célibataires. Par ailleurs, 16 agents sont parents, de 2,3 enfants en moyenne.

### Graphique 1 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



Les moniteurs de sport sont majoritairement titulaires du baccalauréat : 9 possèdent uniquement ce diplôme, quatre personnes sont diplômées d'un bac+2 et une autre d'un bac+3. Trois agents ont pour diplôme le plus élevé le brevet, et deux sont titulaires d'un CAP ou BEP.

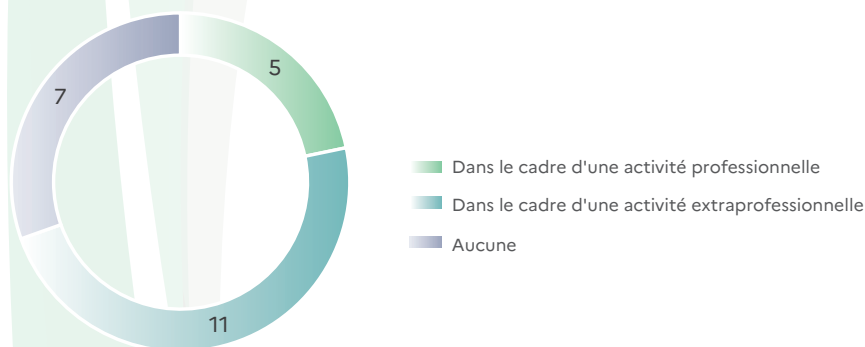
Les domaines d'études mentionnés par les répondants sont très variés, et concernent l'industrie (3), le sport (2), les sciences économiques (2), ou encore la sécurité, le droit, les sciences humaines et la santé/le social, tous cités par une personne.

## Profil professionnel

En moyenne, les stagiaires ont 9,1 années d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire, avec des expériences qui s'échelonnent de 4 à 19 ans. Ils ont exercé dans 2,3 établissements en moyenne.

Par ailleurs, avant de passer la sélection de moniteur de sport, 7 agents sur les 21 répondants avaient déjà des fonctions de MSP. Parmi eux, six personnes intervenaient à temps complet et une à temps partiel.

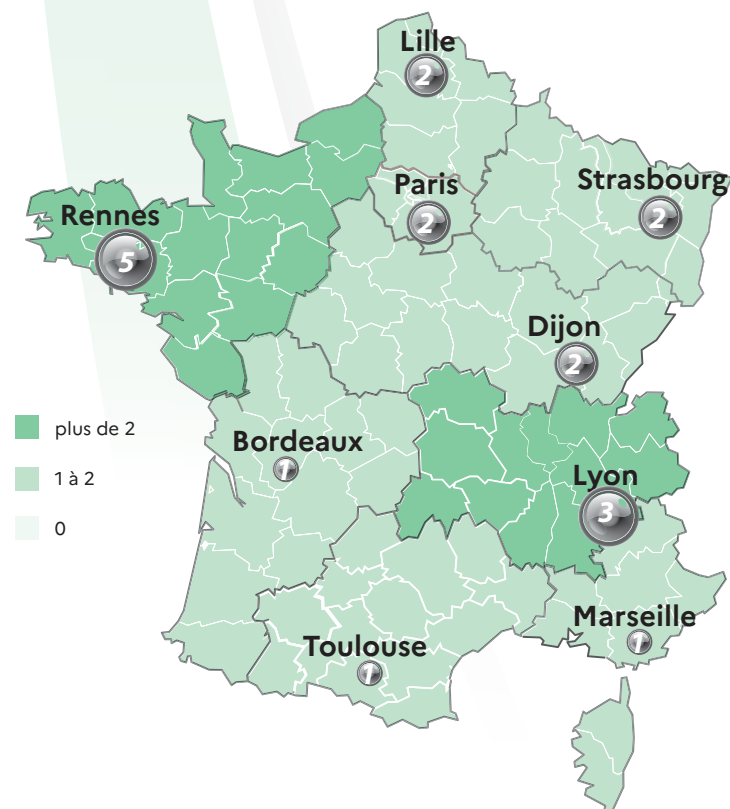
**Graphique 2 : Expériences d'encadrement – Citations (plusieurs réponses possibles)**



La plupart des agents ont déjà eu une expérience d'encadrement dans le passé (seuls 7 ne sont pas concernés, soit un tiers de la promotion). Cinq ont mentionné avoir vécu cette expérience dans le cadre d'une activité professionnelle, et 11 au cours d'une activité extraprofessionnelle. Deux d'entre-eux cumulent ces deux expériences.

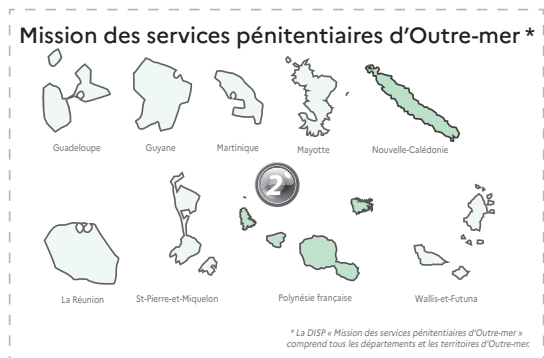
Les contextes sont variés : concernant les activités extraprofessionnelles, les plus nombreuses sont celles d'animateur sportif (8 personnes) ou d'éducateur sportif (7). Quatre agents mentionnent avoir été responsable d'une équipe dans le cadre de leur ancien emploi.

**Graphique 3 : Direction interrégionale du dernier établissement – Effectifs**



Toutes les DISP sont représentées par les agents, mais l'une d'entre-elles est en tête : il s'agit de Rennes, avec 5 mentions. Suivent Lyon (3), et Lille, Paris, Strasbourg et la MOM, comptant deux agents chacune. Celles de Bordeaux, Marseille et Toulouse sont toutes citées par une personne.

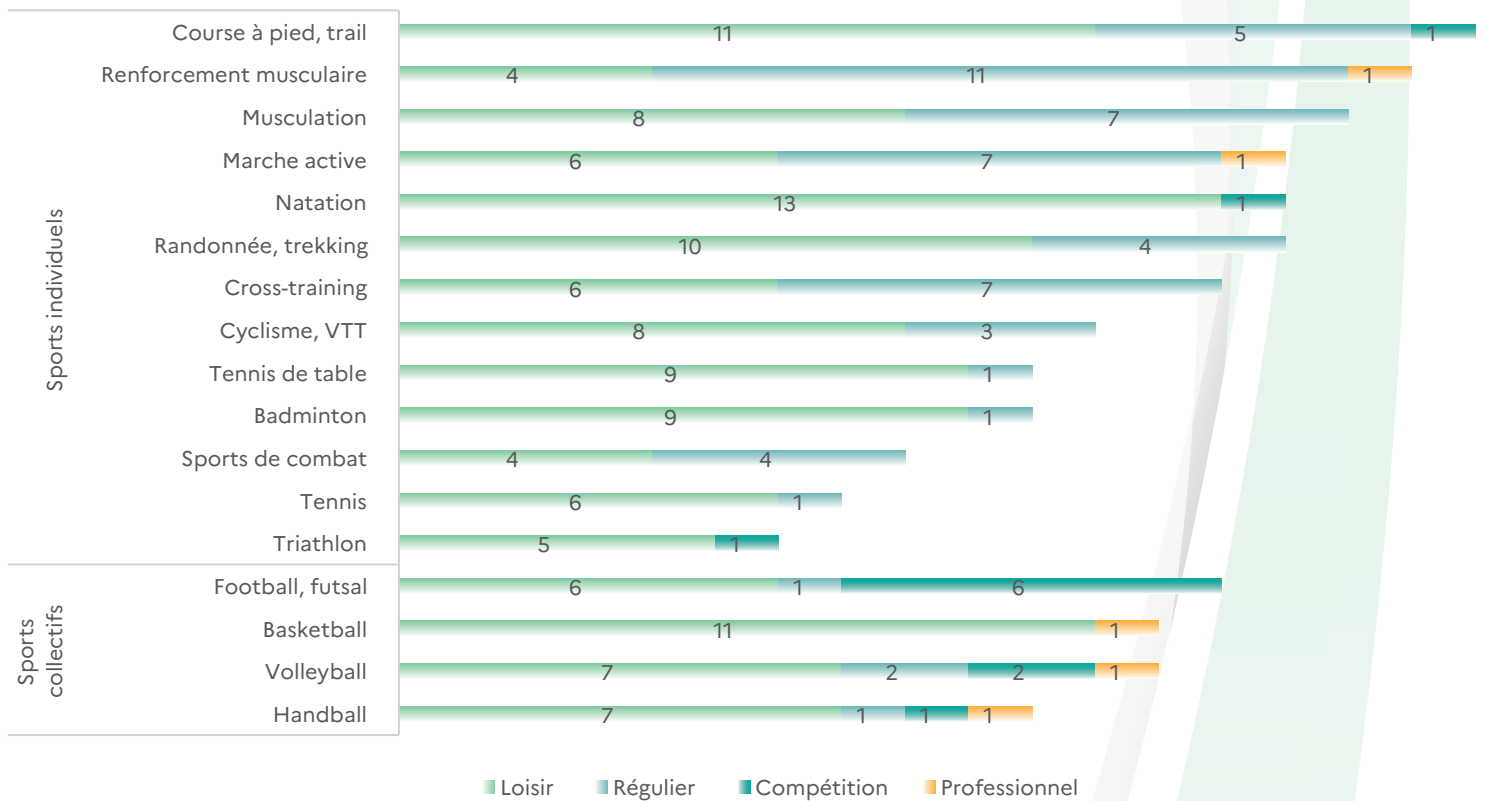
Par ailleurs, seize agents s'estiment satisfaits de leur lieu d'affectation, et sept envisagent de demander une mutation lors de la prochaine CAP.



## Profil sportif

Cinq stagiaires ont déclaré posséder un diplôme sportif : deux sont titulaires d'un diplôme fédéral, deux agents sont diplômés en STAPS et un répondant a un diplôme jeunesse et sports.

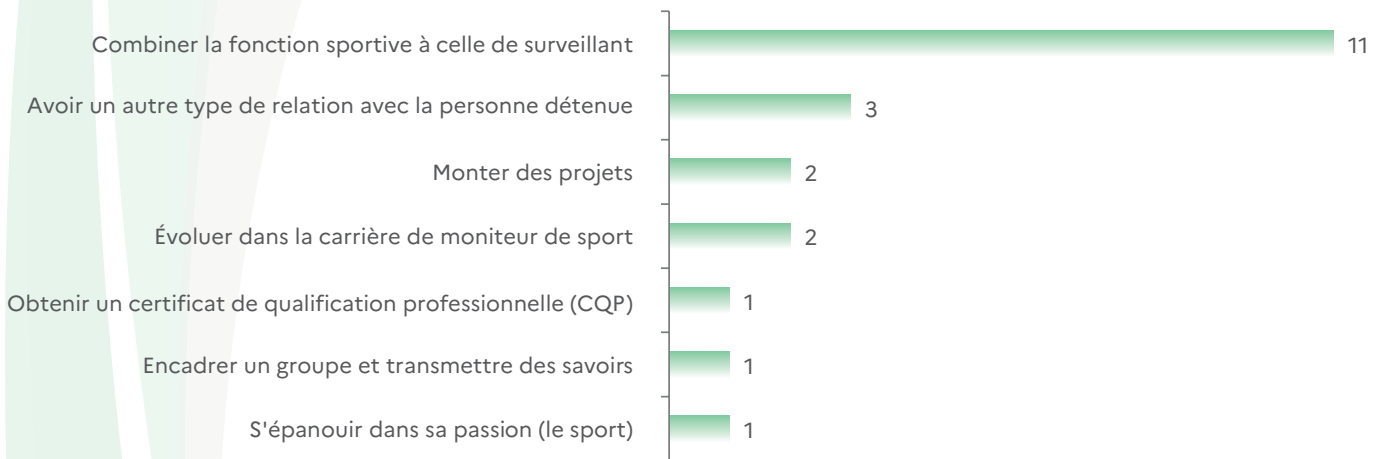
**Graphique 4 : Disciplines sportives pratiquées – Citations**



Les disciplines sportives pratiquées par les stagiaires sont majoritairement individuelles. La plus citée est la course à pied / trail (17 mentions), suivie par le renforcement musculaire (16), la musculation (15), la marche active, la natation et la randonnée / trekking (14 mention chacune). L'ensemble de ces sports sont principalement pratiqués en loisir ou de façon régulière.

Concernant les sports collectifs, le football/futsal sont les premiers cités (13 mentions, dont 6 en compétition), suivis du basketball et du volleyball (12 mentions chacun). Cinq agents ont mentionné pratiquer des sports au niveau professionnel : le handball, le volleyball, le basketball, le renforcement musculaire ainsi que la marche active.

### Graphique 5 : Première motivation à exercer les fonctions de moniteur de sport - Effectifs

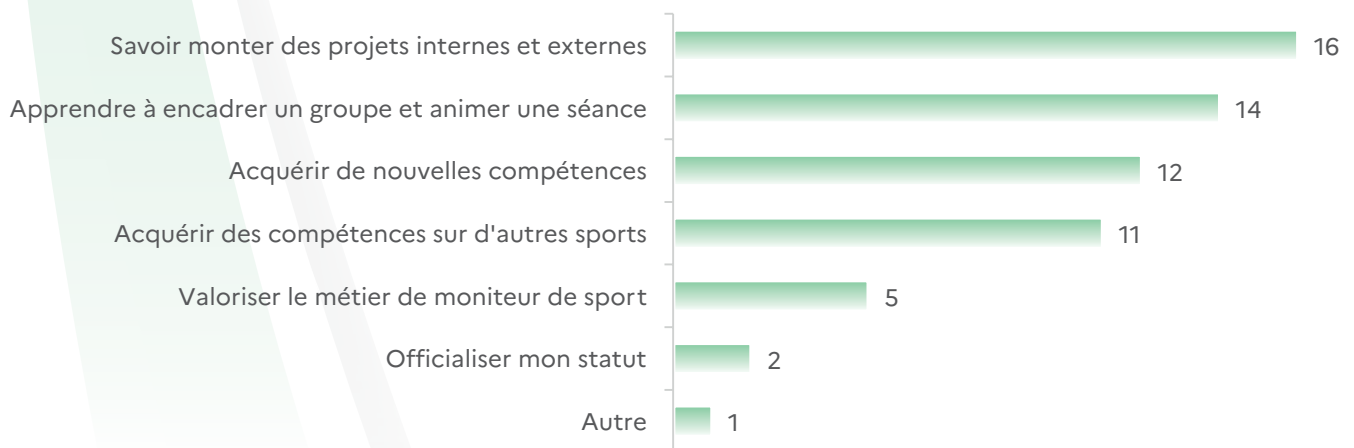


Parmi les motivations des futurs moniteurs de sport, le souhait de combiner la fonction sportive à celle de surveillant arrive en tête avec 11 mentions. À un moindre niveau, les agents mentionnent ensuite le fait d'avoir un autre type de relation avec la personne détenue (3), de pouvoir monter des projets (2) et le souhait d'évoluer dans la carrière de moniteur de sport (2 également). Enfin, obtenir un certificat de qualification professionnelle (CQP), encadrer un groupe et transmettre des savoirs ainsi que s'épanouir dans sa passion (le sport) ont tous été cités par une personne.

Par ailleurs, 13 stagiaires mentionnent avoir l'intention d'utiliser leur CQP pour exercer une activité professionnelle en plus de celle de moniteur de sport.

Aussi, un agent déclare démissionner en début de formation suite à l'obtention d'un autre concours (PJJ), et huit ont l'intention de tenter le concours de premier surveillant.

### Graphique 6 : Attentes envers la formation (deux réponses possibles) - Citations



Les futurs moniteurs de sport attendent avant tout de leur formation de savoir monter des projets internes et externes (16 mentions). Non loin derrière, 14 personnes souhaitent apprendre à encadrer un groupe, 12 veulent acquérir de nouvelles compétences et 11 sont en attente de compétences sur d'autres

sports. Ensuite, la valorisation du métier de moniteur de sport est citée par 5 agents, et deux répondants souhaitent officialiser leur statut.

#### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/elevés/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

MARS 2023